

DEJEPS

Animation Socio-Éducative ou Culturelle
Coordination de projets

Session de formation habilitée
par la DRAJES de Normandie

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

DATES

Du 10 Septembre 2026
Au 14 Avril 2028

LIEU

Rouen
Accessible aux personnes en
situation de handicap

INSCRIPTIONS

jusqu'au 10/08/2026

DURÉE

1235 heures :
735h aux Ceméa
500h minimum en structure
professionnelle.

TAUX DE RÉUSSITE

Promotion en cours

RÉUNIONS D'INFORMATION

07/04/2026 à 14h30 en visio
02/06/2026 à 18h

CONTACTS

CEMÉA DE NORMANDIE
33 route de Darnétal
76000 - Rouen
02.32.76.08.40
www.cemea-normandie.fr
contact.rouen@cemea-normandie.fr

INFOS ET INSCRIPTIONS

Ceméa FORMATION
Normandie

Mis à jour le : 03/02/2026



LE DEJEPS ASEC

Le Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport spécialité Animation Socio-Éducative ou Culturelle mention Coordination de projets est un diplôme qui vise à qualifier des professionnel·les de l'animation technicien·nes de l'éducation populaire. Elle permet d'acquérir des compétences de conception, de réalisation et d'évaluation de projets d'actions sur un terrain professionnel.

Ce diplôme d'État enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (réf. RNCP 39 930) est classé au niveau 5.

La personne titulaire de ce DEJEPS ASEC peut se présenter au concours de la fonction publique territoriale d'adjoint·e d'animation principal·e de 2e classe.



LES BLOCS DE COMPÉTENCES

La formation est structurée autour de 4 Blocs de Compétences (BC) issus du référentiel. Le BC 1 est le seul bloc commun avec les DEJEPS "Perfectionnement sportif".

BC 1 : Animer et accompagner une équipe dans le champ du sport ou de l'animation.

BC 2 : Concevoir un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive du champ du sport ou de l'animation.

BC 3 : Mettre en œuvre et évaluer un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportives.

BC 4 : Développer les partenariats opérationnels et contribuer aux dynamiques institutionnelles dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive.



LES C+ DE CETTE FORMATION

Une relation continue entre stagiaire, structure professionnelle et Ceméa.

Une plateforme de formation en ligne et un Espace Numérique de Formation.

Un accès à la plateforme Yakamédia et à la revue « Vers l'Éducation Nouvelle ».

La possibilité de suivre la formation en apprentissage.

YAKAMÉDIA

LA MÉDIATHÈQUE ÉDUC'ACTIVE DES CEMÉA

CFAPSS
CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS
PROFESSIONS SANITAIRES & SOCIALES
NORMANDIE



ÉVALUATION ET VALIDATION

Pour valider sa formation et obtenir le DEJEPS ASEC, chaque candidat·e devra valider l'ensemble des Blocs de Compétences (BC) à travers les 4 épreuves certificatives. Le DEJEPS est délivré par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES).

BC 1 : Mise en situation professionnelle portant sur une situation d'animation d'équipe ou d'accompagnement / tutorat ou de formation / information appuyée par la production d'un document écrit, présentation orale suivie d'un entretien.

BC 2, BC 3, BC 4 : production d'un document écrit personnel, support à une présentation orale suivie d'un entretien pour chaque bloc.



CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

Déposer un dossier d'inscription complet

(à retirer dans nos bureaux ou à télécharger sur internet : www.cemea-normandie.fr et www.cemea-formation.com)

Répondre à l'un des quatre critères suivants :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 dans le champ de l'animation ou du travail social.
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 5.
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 et avoir une expérience d'animation de 6 mois.
- Justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1 600 heures minimum. au moyen d'une attestation délivrée par une ou des structures d'accueil.

Avoir une structure professionnelle pour l'entrée en formation

En fonction du nombre de candidat·es, des tests de sélection pourront être organisés, constitués d'une épreuve écrite et/ou d'une épreuve orale.

€ COÛT DE LA FORMATION

Frais de dossier : 75€

Coût pédagogique de la formation : 15€/heure

Conditions Générales de Vente :

[https://cemea-formation.com/CGV/](http://www.cemea-formation.com/CGV/)

FINANCEMENTS POSSIBLES

- d'un contrat d'alternance : apprentissage ou professionnalisation
- d'une prise en charge d'un OPCO (ex : Uniformation)
- du plan de formation de l'employeur,
- du Compte Personnel de Formation (code CPF 242192),
- d'un financement personnel,
- d'une prise en charge financée par le Conseil Régional

Les Ceméa se tiennent à votre disposition afin de vous aider à monter votre projet de formation.

EMPLOI

Le ou la coordinateur·rice conçoit et met en œuvre des projets d'action à visée éducative s'adressant à différents publics d'une structure, d'un service, et/ou d'un territoire.

Exerçant son métier dans une diversité de structures de l'éducation populaire, de l'intervention sociale, de la culture et/ou du sport. Il ou elle anime et accompagne les équipes qui interviennent sous sa responsabilité : professionnel·les, bénévoles et ou partenaires.

Il ou elle élabore des actions au service du projet de développement de la structure, tout en s'inscrivant dans des démarches d'éducation populaire favorisant la participation des personnes, mobilisant et développant les réseaux et partenaires.



Pour les Ceméa, exercer les métiers de l'animation, c'est :

- Participer à la transformation des personnes, des groupes et des organisations.
- Soutenir la transformation des dynamiques de territoire.
- Favoriser le développement des liens sociaux.
- Agir pour l'autonomie des personnes et des groupes.
- Aider les personnes et les groupes à interroger leurs références, leurs pratiques, leurs représentations.
- Agir pour le développement des pratiques culturelles de tous.
- Participer à une éducation critique aux médias et à l'information.
- Sensibiliser les personnes au « vivre ensemble » et à l'interculturalité.
- Contribuer au développement du bénévolat et de la vie associative.

Notre conception de la formation :

- La formation est un besoin et un droit tout au long de la vie professionnelle.
- La formation est un espace de rencontre de publics différents et de confrontation d'idées et de pratiques.
- L'entrée en formation est indépendante de la possession de diplômes scolaires ou universitaires.
- La formation prend en compte les parcours des personnes; c'est un facteur de promotion sociale.
- La laïcité est une de nos références et de nos pratiques.
- La formation est un lieu du développement culturel.
- La formation est un lieu de valorisation de la dimension politique.